

Chalette

Magazine municipal / n°52 / juillet 2014



Chalette
sur-Loing

Place Commune

www.ville-chalette.fr

Balades à Chalette

6
CIRCUITS



Les Balades à Chalette
P.7

Vive l'été

JEUX

VOILE

DANSE

BAIGNADE

BALADE

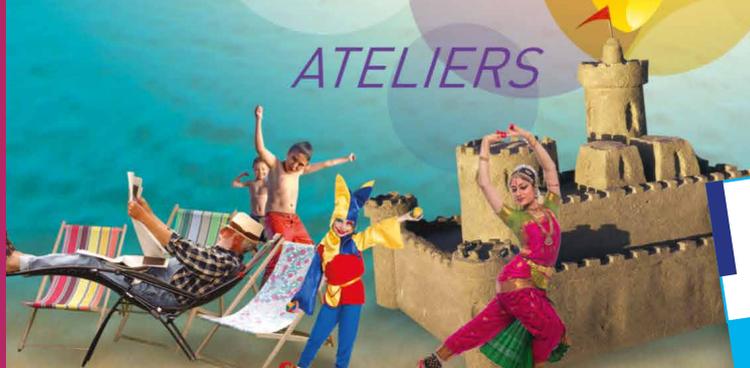
SPORT

ATELIERS

VISITE



Franc succès de la Fête de
Chalette
P.15



Dossier : Vive l'été

Droit aux vacances pour tous : la Ville s'engage !

Le droit aux vacances fait partie, comme le logement ou le travail, des droits fondamentaux qu'il est urgent de faire vivre concrètement pour tous. En 1936 avec les luttes sociales et le Front Populaire, nos aînés ont gagné le droit aux congés payés pour se reposer, voyager, se cultiver... Mais force est de constater que tous ne peuvent se permettre de partir en vacances, même quelques jours. En cause : la dégradation du pouvoir d'achat, l'accumulation des difficultés de vie, le chômage. Et même dans les familles où les deux parents travaillent, la hausse de tous les prix ne permet pas toujours de pouvoir partir. Aujourd'hui, en France, plus d'un ménage sur trois ne part jamais en vacances ou en week-end, soit plus de 21 millions de Français ! La plupart ne restent pas chez eux par choix, ils n'ont tout simplement pas les moyens nécessaires pour exercer leur droit aux vacances.

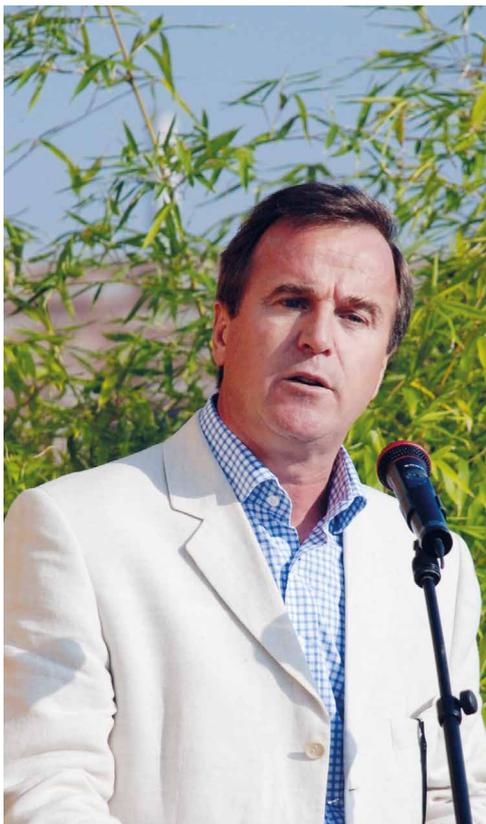
À Chalette, nous n'acceptons pas cet état de fait et, au quotidien, nous nous battons contre tous les mauvais coups qui font que cette situation perdure, nous sommes sur tous les fronts pour lutter contre l'asphyxie des Chalettois qui, déjà, ont les revenus et les moyens les plus faibles de notre département. Malheureusement, tout ne dépend pas de nous. Mais là où nous le pouvons, nous agissons pour faire vivre le droit aux vacances et aux loisirs. C'est pour cela que nous avons créé notre Base de Loisirs, notre magnifique lac, sa base de voile, sa buvette. Tous ces équipements ont été créés pour pouvoir offrir des loisirs et un cadre de vie agréable à tous, et particulièrement à celles et ceux qui ne peuvent pas ou peu partir.

Les enfants peuvent bien entendu profiter de vacances actives dans nos Centres de Loisirs, au sein de Bouge'Ados et dans les Maisons de quartier avec le S.M.J., à des tarifs adaptés à vos revenus.

Les familles ne sont pas oubliées avec de nombreuses activités et sorties organisées à la Maison de quartier du Château-Blanc dans le cadre des « Ateliers familles », avec les sorties du CCAS, le Cinéma sous les étoiles, la Fête du 14 juillet... Bref, nos services municipaux seront sur le pont tout l'été pour vous proposer, au plus près de chez vous, de passer un bon moment et faire vivre à toutes et tous ce Droit aux Vacances que nous revendiquons.

Je vous souhaite un bel été.

Franck Demaumont
Conseiller général,
Maire de Chalette-sur-Loing



Sommaire

P2 - Edito

P3 - Actualités

L'éco-quartier « Les Rives du Solin » sort de terre

P4 - On en parle

Action en direction des personnes en situation de handicap

P5 - L'invité du mois

Bastien, candidat à la médaille d'or du meilleur apprenti de France

P6 - Vivre ensemble

Quand revient la saison des travaux de jardinage

P7 - Développement durable

Réédition des « Balades à Chalette »

P8 - Du côté de la radio

Le Label Tremp de Radio C2L s'envole

P9 à 11 - Dossier

Vive l'été

P12 - Arts et cultures

Les coups de coeur de l'été disponibles à la médiathèque

P13 - Sports et loisirs

Des vacances pour tous, une revendication chère au Secours Populaire

P14 - Tribunes des groupes politiques

P15 - À travers la ville

Franc succès de la Fête de Chalette

P16 - A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont

Directeur de la communication : B. Ballu

Rédaction : B. Ballu, D. Creff, P. Avezard,

B. Taleb

Mise en pages et impression :

Orient Express 01 40 64 44 10



Imprimé sur papier 100% recyclé avec
des encres végétales par
ORIENT EXPRESS : 01 40 64 44 10

L'éco-quartier « Les Rives du Solin » sort de terre

Dans plusieurs C.P.C., nous avons évoqué le projet de création d'un éco-quartier rue Saint-Just dans le quartier du Château-Blanc. Après la réalisation de tous les réseaux, la plantation d'arbres, la création de noues et d'un bassin de lagunage, les premiers édifices vont sortir de terre.

Commencée au début du mois de juin, cette première phase de construction de logements locatifs sociaux répond à un cahier des charges très strict : celui de valoriser une mixité sociale et générationnelle dans cet espace situé à proximité de l'école Pierre-Perret. En l'occurrence, avec cette opération conduite par Vallogis, il s'agit de construire 2 immeubles collectifs de 25 logements et 9 logements individuels. Allant du T2 au T5, ces logements devront être mis à la disposition des futurs locataires à l'automne 2015.

Rappelons que pour répondre aux nouvelles normes environnementales dont les effets devraient réduire les charges locatives, notamment pour ce qui concerne la facture d'énergie, ce projet immobilier

doit tenir compte des objectifs suivants :

- la prise en compte du relief et de l'ensoleillement,
- des liaisons avec les quartiers existants,
- une gestion alternative des eaux pluviales, d'où la création de noues et d'un bassin de rétention,
- la nouvelle réglementation thermique (R.T. 2012, voir encadré),
- la collecte sélective des déchets par des bacs enterrés,
- la construction de locaux pour cycles dans l'habitat collectif.

Le coût total de ces 34 logements s'élève à 5 433 546 euros, financés par des subventions P.L.U.S. et P.L.A.I., de l'A.M.E., du Conseil général, du Conseil régional, de prêts C.I.L. Val de Loire, et par des fonds propres de Vallogis.



Eco-quartier Rives du Solin

L'école élémentaire Pierre-Perret s'agrandit

Bien que récente (2008), l'école élémentaire Pierre-Perret fait l'objet depuis novembre dernier de travaux d'extension importants. Travaux qui ne sont pas sans provoquer de la gêne pour les professeurs et les enfants comme le souligne une enseignante. « *Malgré tout on garde le sourire* » ajoute la directrice. Un mal pour un bien si on peut dire. Mais pourquoi des travaux dans une école aussi récente ? En fait, l'extension était prévue dès la construction, en prévision du développement du quartier. À son ouverture, l'école comprenait six classes;

aujourd'hui elle en compte neuf. Il a donc fallu transformer certains espaces en salles de classe, d'où la décision de procéder à l'agrandissement de l'école rapidement. Consultée avant la réalisation de ces travaux, l'équipe éducative en a profité pour glisser quelques petites exigences comme l'agrandissement des couloirs, par exemple, qui s'avéraient trop justes. Les travaux qui sont prévus pour être livrés en septembre devraient permettre de recouvrer le « confort » initial de l'établissement.

B. Taleb

Définition de la nouvelle réglementation thermique 2012

La R.T. 2012 est la nouvelle réglementation thermique française, née du Grenelle de l'Environnement, et qui fait suite à la réglementation précédemment en vigueur, la R.T. 2005. Elle vise à encadrer les émissions des gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment, très énergivore. Elle doit notamment permettre de diviser par trois la consommation énergétique des bâtiments neufs, donc la facture énergétique des foyers et des entreprises. Cela concerne aussi bien les édifices tertiaires que résidentiels. L'objectif affiché par la nouvelle réglementation est de voir naître des constructions présentant une consommation d'énergie primaire inférieure à 50 kWh/m²/an contre 150 kWh/m²/an avec la R.T. 2005. La nouvelle réglementation a par ailleurs introduit un coefficient nouveau, le Bbio (besoin bioclimatique). Son rôle est de qualifier la qualité énergétique du bâti avant la construction afin d'orienter dès le départ le concepteur vers les produits qui amélioreront le plus possible les performances énergétiques du futur édifice.



L'école élémentaire Pierre-Perret en quelques chiffres

- 2008 : ouverture de l'école.
- Environ 210 élèves à la rentrée prochaine.
- 9 classes.
- 11 enseignants.

On en parle...

Action en direction des personnes en situation de handicap

Le Centre Communal d'Action Sociale de la commune élabore une politique de développement de toutes les solidarités depuis de nombreuses années. Parmi celles-ci, l'action en faveur des personnes en situation de handicap et des publics en difficulté mobilise ses moyens. Afin de mieux prendre en compte leurs besoins et leur proposer des ac-

tivités adaptées, la Municipalité souhaite recenser les personnes atteintes d'un handicap. Ainsi, les personnes âgées de moins de 60 ans bénéficiant d'une allocation au titre du handicap* sont invitées à prendre contact avec le C.C.A.S. au 02 38 89 59 92 du mardi au samedi.

* Allocation d'adulte handicapé, pension d'invalidité, carte d'invalidité ou de stationnement européen.



Infos seniors

Que faire en cas de canicule ?

Dans le cadre de la prévention d'une canicule et de ses effets (malaise, déshydratation), la Ville réactive son dispositif estival. Un numéro d'urgence est donc mis en place du mardi au samedi de 9 heures à 16 heures pour signaler tout problème lié à la chaleur. Il s'agit du 02.38.93.21.61. En dehors de ces horaires et en cas de problème, il convient de contacter le médecin traitant ou de composer le 15 (uniquement pour les urgences). D'autre part, le SE.MU.R.P.A.* tient à la disposition des personnes qui le

souhaitent un registre sur lequel elles peuvent s'inscrire et qui permet une intervention des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du plan d'alerte d'urgence. Enfin, une salle climatisée est à la disposition des retraités de la ville au foyer Jacques-Duclos dans le quartier de Vésines au 42 bis, rue Roger-Salengro.

Pour rappel

Les bons gestes à adopter en cas de grosses chaleurs : boire beaucoup d'eau, même sans avoir la sensation de soif,



se rafraîchir à l'aide d'un gant ou d'un linge humide, prendre des douches fraîches, bien aérer les pièces pour les rafraîchir le matin très tôt ou en fin de soirée, fermer les volets pendant la journée, ne pas hésiter à recourir à un ventilateur.

Un dépliant rappelant les bons gestes à adopter en cas de grosses chaleurs et dans lequel sont proposés des exemples de menus fraîcheur est à la disposition du public dans les deux foyers de la ville et en mairie. Ne pas hésiter à se le procurer.

* Service Municipal des Retraités et Personnes Âgées

Résultats des élections européennes du 25 mai 2014 sur la commune de Chalette :

Inscrits : 7 553

Votants : 2527

Blancs : 58

Nuls : 40

Exprimés : 2429

Liste Bleu Marine (F.N.) : 729 voix - 31,29 %

Liste « Pour la France, agir en Europe » (U.M.P.) : 317 voix - 13,05 %

Liste « Nouvelle donne » Dv.G. : 55 voix - 2,36 %

Liste « Choisir notre Europe » P.S. : 221 voix - 9,10 %

Liste « Debout la France » Dv.D. : 96 voix - 3,95 %

Liste « Front de Gauche » : 527 voix - 21,7 %

Liste « Europe Ecologie » EELV : 113 voix - 4,65 %

Liste « U.D.I. » : 178 voix - 7,33 %

Retrouvez l'ensemble des résultats des élections européennes du 25 mai 2014 sur le site

Internet de la Ville : www.ville-chalette.fr



Bastien entouré de son professeur et des membres du jury

Bastien, candidat à la médaille d'or du meilleur apprenti de France

L'an dernier nous avons esquissé dans nos colonnes le portrait de Dimitri, élève de terminale au L.P. du Château-Blanc, candidat et lauréat du concours des meilleurs apprentis de France (M.A.F.) en ébénisterie. Il avait reçu une médaille d'or départementale et régionale, et obtenu une quatrième place au niveau national.

2014 – Bastien relève le défi

Cette année, sur les conseils du professeur d'ébénisterie M. Boussin, le lycée dont les professeurs font émerger de vrais talents a présenté au concours un nouvel élève tout aussi talentueux que Dimitri en la personne de Bastien Godinou. Bastien fait la joie de ses professeurs. M. Boussin précise « que plusieurs de ses camarades de classe auraient pu concourir, mais ce qui a fait la différence, mis à part le fait qu'il travaille bien, c'est qu'il ne compte pas son temps contrairement à certains de ses congénères dont la devise se résumerait plutôt par avant l'heure c'est pas l'heure, après l'heure c'est plus l'heure ». Et puis, précise le professeur toujours enthousiaste face à ce type d'élève, « Bastien est un passionné. Et s'il se débrouille très bien en informatique, ce n'est pas le genre d'élève à passer des heures sur son ordinateur le soir ou durant les week-ends. Malgré cela il ne s'ennuie jamais. Il aime le jardinage, le bricolage et s'intéresse à l'art déco. Il visite beaucoup de musées ». Bastien nous apprend que sa passion pour l'ébénisterie remonte à sa plus tendre enfance : « J'ai toujours voulu fabriquer des meubles, aussi quand j'ai su que ce lycée préparait à ce type de métier, je n'ai pas hésité ». Il ajoute, insistant sur le fait que sa passion première est le travail du bois, qu'il partage avec son père l'intérêt pour la pêche et les tracteurs anciens. Ils en possèdent d'ailleurs un certain nombre.

Sur la route de la réussite...

Et son avenir, Bastien l'a déjà tracé. Après le baccalauréat qu'il n'aura, semble-t-il, aucune difficulté à décrocher, il compte passer un C.A.P. Art du Bois à Château-

Chinon. « C'est un C.A.P. trois en un », dit-il. « On y étudie la sculpture, la marqueterie et le tournage sur bois. Après j'aimerais m'installer à mon compte ; d'ailleurs je dispose déjà d'un atelier chez mes parents avec toutes les machines et outils nécessaires. En fait, mon rêve serait de réaliser de la restauration de meubles, de travailler à Versailles ou dans les musées ».

Bastien, futur médaillé?

Souhaitons donc à Bastien de réaliser son rêve. En tout cas, c'est bien parti. En effet, le 9 avril dernier, Bastien a présenté au jury⁽¹⁾ l'œuvre imposée pour le concours. Celle-ci, un cabinet-écrivain à poser sur une table ou une commode, inspiré des cabinets des XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles, devait être réalisée dans un esprit contemporain en prenant exemple sur des artistes tels que Piet Mondrian, Jean-Pierre Raynaud ou Andrée Putman. Si certains critères étaient imposés, la décoration était à la discrétion du candidat. Pour réaliser cette pièce, Bastien y a travaillé 350 heures, l'équivalent d'un mois (en dehors de ses heures de cours), notamment pendant ses heures de stage qui se déroulent chez M. Moreau, ébéniste à Triguères, très élogieux à l'égard de son apprenti. Après l'étude de la pièce et au vu des appréciations des membres du jury, il semble que Bastien ait obtenu une très bonne note qui pourrait l'amener sur le chemin d'une médaille d'or départementale et régionale... Cette perspective conforte donc l'idée selon laquelle le Lycée du Château-Blanc offre une formation de qualité et sait mettre en valeur ses élèves. Dans l'immédiat, nous souhaitons à Bastien d'être médaillé et, surtout, plein succès dans ses projets professionnels.

B. Taleb

⁽¹⁾ Le jury était composé du Président, M. Auger, couvreur et meilleur ouvrier de France, de M. Maury, ébéniste d'art à Villemandeur, de M. Moreau, ébéniste à Triguères et maître d'œuvre de la pièce réalisée par Bastien, et de M. Bécue, S.A.R.L. ébénisterie d'art et restauration d'art à Ouzouer-des-Champs.

Quand revient la saison des travaux de jardinage...

Il est revenu le temps des tondeuses et des travaux de jardinage et, avec eux, les « problèmes » qu'ils induisent. En rase campagne pas de souci, mais en ville il en va tout autrement. Alors comment tondre sans bruit, à moins de louer des chèvres comme cela se fait dans certaines régions, et comment brûler ses déchets végétaux sans gêner ses voisins ? That is the question, comme dirait William Shakespeare.

Alors la tondeuse...

Généralement on tond lorsqu'on ne travaille pas et qu'il fait beau, et évidemment quand tout le monde profite de son jardin et des fenêtres ouvertes. Voilà le hic. Alors comment faire ? Et bien peut-être qu'avec un zeste de bonne volonté on peut y arriver ; il suffit de respecter les règles qui sont préconisées et n'utiliser sa tondeuse ou autres outils bruyants que les jours ouvrables entre 8 heures 30 et 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures, les samedis de 9 heures à 12 heures et de 15

heures à 19 heures, et les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures, même si cette solution n'est pas complètement satisfaisante. Et puis, suggestion, pourquoi pas, le travail terminé, inviter ses voisins à l'apéro et profiter ensemble de la pelouse fraîchement tondue ? Un moyen sympathique de résoudre les petits problèmes de voisinage... Qu'en dites-vous ?

Bien, mais quid du brûlage à l'air libre des déchets végétaux ?

En fait, il convient de se référer à l'arrêté préfectoral en date du 21 juin 2002 réglementant les feux de plein air et à celui modifiant le dit arrêté en date du 8 novembre 2002. Que disent-ils ? Ils stipulent que le brûlage à l'air libre des déchets est interdit sauf réglementation municipale. À Chalette celle-ci n'existe pas... donc il est interdit de brûler ! Toutefois, on peut considérer que la seule tolérance est l'utilisation d'un incinérateur, mais pour de petites quantités, et en veillant à ce qu'il y ait le moins de gêne possible pour le voisinage. Par exemple, en le prévenant afin qu'il prenne ses dispositions (fermer les fenêtres, éviter d'étendre du linge dehors par exemple...). Enfin, il est possible de déposer les déchets végétaux dans l'une des déchetteries de l'agglomération (Amilly ou Corquilleroy). Pour tous renseignements complémentaires, la Police municipale se tient à la disposition des administrés. Tél. : 02.38.07.11.87.



Les hommes amis des animaux ?

Qu'il est agréable de se promener par une belle journée ensoleillée sur un chemin de campagne ou au bord de l'eau ! Mais qu'il est désagréable de trouver, à cette occasion, dans le bec d'un cygne ou dans son environnement du plastique ou des déchets déposés par l'homme et dangereux pour l'écosystème ! S'il vous plaît, pour les générations futures, respectez la nature !



Photo prise au lac de Chalette

Développement durable

Réédition des « Balades à Chalette »

C'est un document très apprécié des Chalettois et des touristes... La précédente édition datait de 2004, elle nécessitait donc une bonne mise à jour ! C'est chose faite avec le nouveau plan des « Balades à Chalette » qui vient de sortir, actualisé, enrichi et nouvellement illustré.

Sur le principe, le format du dépliant a été conservé, ainsi que la carte au recto et les explications au verso. Nouveauté : les itinéraires sont décrits en détail pour permettre aux promeneurs de se repérer en plus de la lecture sur la carte. Plusieurs points d'intérêt ont été identifiés et font l'objet de commentaires au verso (deux exemples en encadré).

Des balades diversifiées

On retrouve les anciens itinéraires de balades assortis de quelques modifications, et une nouvelle balade le long du canal d'Orléans. Toutes ces promenades ont été testées et validées par les deux associations de randonneurs de Chalette. A l'exception de la balade en forêt, les circuits partent du parking de la base de loisirs du lac.

Balade n° 1 : le tour du lac. Cette boucle de 3 km autour du lac de Chalette permet d'en découvrir le contour original, les aménagements, ainsi que les nombreux oiseaux qui aiment y séjourner (voir encadré).

Balade n° 2 : le Grand Rozeau. Cet itinéraire de 3,5 km permet de connaître le site naturel du Grand Rozeau, zone humide comportant trois mares, des prairies, une cariçaie (carex), des rose-

lières (roseaux)... Une variante propose un crochet par Cepoy (+2,5 km) le long du canal du Loing.

Balade n° 3 : les rives du Loing et les Prés Blonds. Cette balade de 7 km invite à découvrir deux espaces de nature en ville, les Prés Blonds et le parc Mandela (voir encadré), avant de se promener dans le bourg de Chalette en passant devant le Musée d'école.

Balade n° 4 : du Solin au canal de Briare. Cette promenade de 5,2 km le long du Solin et du canal de Briare donne l'occasion de repérer des bâtiments et ouvrages du patrimoine historique et industriel, comme l'ancienne papeterie de Bûges dont l'histoire est racontée dans les points d'intérêt.

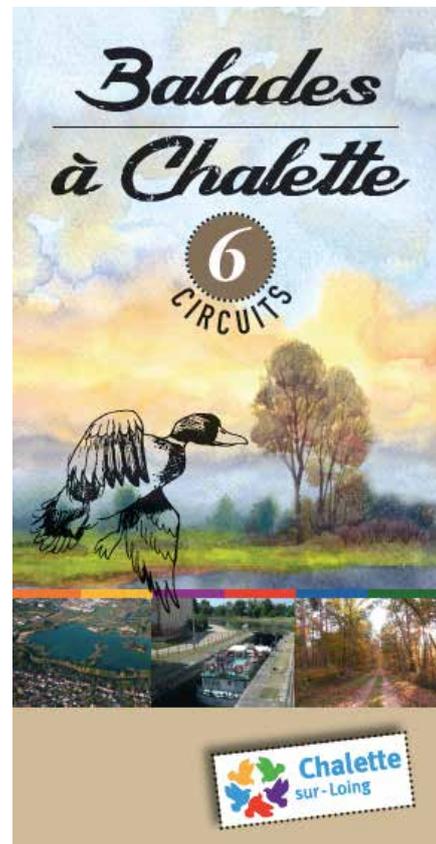
Balade n° 5 : du canal d'Orléans au Solin. Cette flânerie de 4,5 km fait découvrir le canal d'Orléans jusqu'à la pittoresque écluse de la Folie avant de revenir par le Solin.

Balade n° 6 : la forêt. Cette balade démarre au passage du Renard pour s'enfoncer dans la forêt de Montargis, dont 470 hectares s'étendent sur Chalette. Elle propose un circuit de 5,2 km et une variante de 2,6 km supplémentaires. Son itinéraire permet d'admirer le chêne Paillé, âgé de 300 ans, un des plus beaux chênes de la forêt avec ses 4 mètres de circonférence !

L.Duval

Le nouveau parc Mandela

Il a logiquement été baptisé du nom de la rue qui le borde. Situé au bord du Loing, il s'agit d'une ancienne peupleraie dont la plupart des arbres, soumis aux tempêtes, ont été remplacés par des plantations d'essences forestières indigènes (chênes, charmes, aulnes, érables champêtres, etc.) et quelques fruitiers. Equipé de tables de pique-nique, ce parc offre en plein centre-ville un espace de promenade et de détente. En empruntant le sentier de promenade qui longe le Loing on peut rejoindre les Prés Blonds, puis la base de loisirs du lac, et même pousser jusqu'au site naturel du Grand Rozeau.



Les oiseaux à Chalette

Le lac de Chalette, les rivières et les canaux traversant la ville offrent des sites propices à l'accueil des oiseaux d'eau. Les Canards colverts, les Cygnes tuberculés, les Gallinules poules d'eau, les Foulques macroules, les Hérons cendrés (qui nichent dans les arbres de l'île au milieu du lac), et même les envahissantes Bernaches du Canada sont visibles toute l'année ; de novembre à mars ils sont rejoints par les Mouettes rieuses. Sur le Loing ou le Solin, on peut avec un peu de chance apercevoir l'éclair bleu du Martin pêcheur – un oiseau migrateur lui aussi, mais ce ne sont pas les mêmes individus tout au long de l'année : en hiver ceux qui arrivent du nord remplacent ceux qui sont partis vers le sud.



Martin pêcheur d'Europe



Du côté de la radio...

Le LABEL TREMP de RADIO C2L s'envole

Déjà la troisième saison en 2014, troisième année à rechercher, dénicher et sélectionner les talents musicaux en devenir de la Région Centre, l'alchimie parfaite des notes et des mots.

L'épopée est belle, 4 manifestations par an, toujours gratuites, organisées par Radio C2L sous la houlette de Didier Roquet et en partenariat avec le Service culturel de Chalette (3 sélections, soit 12 formations musicales, se confrontent de février à juillet et la grande finale en septembre vient couronner en beauté le challenge).

Les gagnants des saisons précédentes ont acquis une solide notoriété et sont programmés régulièrement dans la région, voire au-delà. Les formations « Ni queue ni tête » et « No sign Nothing » en sont deux exemples notoires.

La qualité, la convivialité et le succès sont au rendez-vous grâce également à la participation d'un public fidèle, enchanté, connaisseur et actif puisque chaque spectateur est appelé à voter pour son coup de cœur, en sus d'un jury composé de professionnels.

Et ce public chaleureux demeure, se renouvelle et grandit avec Label Trepmp.

La montée en puissance de l'organisation Label Trepmp ne se démontre plus depuis l'origine et est reconnue de plus en plus largement dans le monde culturel et du spectacle.

De plus, les statuts d'une association spécifique sont déposés en Préfecture et sont le gage d'une volonté de construire l'avenir de Label Trepmp grâce à une équipe motivée, pleine de projets, où toutes les bonnes volontés sont les bienvenues...

Tous les spectacles se déroulent en soirée au bien connu « Hangar de Chalette », particulièrement adapté aux concerts, dont l'équipement technique fait bien des envieux ainsi que les compétences des personnels experts qui y officient.

Tout cela permet aux formations

de se présenter dans des conditions optimales, ce qui magnifie leurs prestations scéniques.

Les divers courants des arts musicaux sont accueillis sur présentation de dossier pour concourir en partage citoyen, du plus classique au plus surprenant, du plus doux

au plus rock, dès lors que la créativité, la technicité, la sensibilité ou l'énergie déclenchent une aventure sensitive et dévoilent des talents en devenir qui germeront d'un peu de beaucoup grâce au Label Trepmp.

Voilà notre ambition et notre satisfaction.

J-P.Blanc



Sélection par vote des groupes



Vive l'été



Ce dossier présente le programme estival conduit par la Ville et encadré par des équipes d'animateurs compétents et enthousiastes. Il résume également l'engagement de la Ville de répondre aux besoins de tous pour que, cet été, personne ne soit laissé de côté. Les équipements culturels, telles la Médiathèque et la Ludothèque, seront des rendez-vous de détente et de découverte qui méritent d'être fréquentés. Bel été à tous !

**3/6
ans**

Centre de loisirs Georges-Cosson

Du 7 juillet au 1er août

Fête de fin de centre : vendredi 1^{er} août 2014 (mini fête foraine)

Du 4 au 29 août

Au temps des châteaux, connaître la vie des chevaliers, la vie de l'époque...

Fête de fin de centre : vendredi 29 août 2014



**6/10
ans**

Centre de loisirs Louis-Aragon

Du 7 juillet au 1er août

Festival des couleurs

Fête de fin de centre (présentant une fête traditionnelle de l'Inde) : jeudi 31 juillet à partir de 18h30

Du 4 au 29 août

Jouons tous ensemble

Fête de fin de centre : jeudi 28 août à 18h30, Maison des arts

Programme et tarifs au service scolaire en mairie. Tél. : 02 38 89 59 00 / 02 38 89 59 70

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h



**11/14
ans**

Bouge Ados

Stages Multi-activités

du 7 juillet au 11 juillet : "Aqua ludique"

du 15 au 18 juillet : "Jouons avec la nature"

du 21 au 25 juillet : "Force et souplesse"

du 28 juillet au 1er août : « Du vent dans les voiles »

du 13 au 18 août : séjour à Moriez

Renseignements auprès du Service des sports (tél. : 06 08 70 77 58) ou du Service scolaire en mairie

(tél. : 02 38 89 59 70)

Vive l'été

11/17
ans

Service Municipal de la Jeunesse



Animations permanentes dans les maisons de quartiers de Vésines et du Château-Blanc

Renseignement au : 02 38 89 12 00 ou 06 37 70 11 01

Les mercredis 9 et 23 juillet, et 27 août : grandes sorties pour 50 jeunes

Vendredi 11 juillet en soirée, au S.M.J. rue Arago et de la Folie :

Soirée concert, spectacle, batucada

Vendredi 1er août : soirée interculturelle

11/17
ans

Les ateliers familles

Les ateliers familles

Ces ateliers sont ouverts aux familles et enfants de moins de 10 ans (les enfants doivent être accompagnés d'un adulte) à la Maison de quartier du Château-Blanc

Mercredi 9 juillet de 10h à 15h 30 : sortie croisière sur le bateau « Ville de Chalette »

Vendredi 18 juillet, de 8h à 20h30 : sortie au zoo de Beauval, tarif adhérent 15€ (famille)

Vendredi 25 juillet, de 13h30 à 17h30 : sortie à la Fabuloserie, un lieu de l'imaginaire

Vendredi 1^{er} août, de 13h à 17h30 : sortie pique-nique à l'Arborétum des Barres, tarif adhérent 2€

Renseignements au : 02 38 89 23 44

La Ludothèque

Empruntez des jeux de société et venez jouer sur place
La Ludothèque est ouverte à tout public, petits et grands.
Renseignements au 02 38 98 64 07



Vive l'été

Avec le **C.C.A.S.**
pour que personne ne soit oublié

Pour que personne ne soit oublié, le Centre communal d'action sociale organise deux sorties :

- le jeudi 24 juillet à Nigloland (Aube)
- le jeudi 28 août à la Base de loisirs de Buthiers (Seine-et-Marne) avec activité piscine et accro-branche pour les adolescents.

Ces deux sorties sont ouvertes aux personnes bénéficiaires de la C.M.U. (Couverture maladie universelle) accompagnées de leurs enfants âgés de moins de 16 ans (14 euros pour un adulte, 6 euros pour le second adulte, et 3€ pour les enfants.)

Renseignements au : 02 38 89 59 90



Croisières à bord du bateau "Ville de Chalette"

Mercredi 23 juillet de 13h30 à 18h : croisière Goûter-Magique

Samedi 26 juillet de 8h30 à minuit : croisière Magie de la Pyrotechnie à Rogny-les-Sept-Ecluses

Vendredi 15 août de 9h30 à 17h30 : croisière gastronomique en direction de Nargis

Vendredi 29 août de 13h30 à 18h : croisière Goûter-Magique

Renseignements : 02 38 98 72 97

Calendrier estival

Vendredi 4 juillet

20h30 : tremplin musical "Label Trep" organisé par Radio C2L
> Le Hangar

Dimanche 6 juillet

12h : pique-nique citoyen
> Lac de Chalette

Vendredi 11 juillet

20h : avec le S.M.J., spectacle tout public
> Vésines (rues Arago et de la Folie)

Lundi 14 juillet

21h : bal populaire
22h30 : feu d'artifice
> Lac de Chalette

Jeudi 17, vendredi 18 et samedi 19 juillet

22h : cinéma sous les étoiles
Entrée gratuite
> Plage du lac

Jeudi 31 juillet

18h30 : fête de fin du Centre de loisirs Louis-Aragon

Vendredi 1er août

10h30 : fête de fin du Centre de loisirs Georges-Cosson
20h : spectacle tout public avec le S.M.J.
> Salle du Château-Blanc (impasse de la Pontommerie)

Jeudi 14 août

16h30 : arrivée de la "Route de France internationale féminine" (Tour de France cycliste féminin)
> Place Jean-Jaurès

Samedi 23 août

9h : cérémonie de la Libération de Chalette
> Place de la République

Jeudi 28 août

18h30 : fête de fin du centre
> Centre de loisirs Louis-Aragon

Vendredi 29 août

18h30 : fête de fin du centre
> Centre de loisirs Georges-Cosson

Les coups de coeur de l'été disponibles à la Médiathèque

Roman

« **Le collier rouge** »
Jean-Christophe RUFIN -
Éd. Gallimard



Reprenons. Nous sommes dans une petite ville du Berry, l'été 1919. Devant une caserne déserte, un chien

tout cabossé aboie jour et nuit. Il veille son maître, un héros de guerre retenu prisonnier. Le juge militaire qui vient de Paris entend bien traiter son dernier dossier : la guerre l'a usé, rongé méthodiquement ses convictions, et il veut quitter l'armée, revenir à la vie civile. Il veut comprendre, aussi. Pourquoi ce chien hurle à la mort. Pourquoi son maître s'est livré à un acte qui peut lui valoir le baigne (si on est clément) ou le peloton d'exécution (pour l'exemple). Pourquoi, surtout, ce paysan devenu soldat, hier héros et aujourd'hui prisonnier, refuse de s'excuser, de se disculper, fait tout ou presque pour être condamné.

Documentaire jeunesse

« **La France en sac à dos** » Aurélie DERREUMAUX et Laurent GRANIER - Éd. Belin Jeunesse.



6 000 km à pied pour faire le tour de la France en 365 jours ! C'est le défi que se sont lancés Aurélie et Laurent. Avec pour tout équipement des baskets et un sac à dos.

C'est au fil de leur journal de bord qu'ils nous invitent à découvrir la France autrement : des plages du Nord à la dune du Pilat, des stations balnéaires normandes à la traversée hivernale des Pyrénées, de la Camargue à l'ascension du Mont-Blanc. Ce récit aussi instructif que truculent est bien sûr complété de leurs plus belles photos et de doubles-pages thématiques richement illustrées, pour découvrir leurs lieux « coup de cœur », leurs pauses gourmandes (et leurs recettes), ou encore leurs plans sport, ainsi que leurs zooms culturels ou historiques.

Voilà comment notre pays se dévoile. Avec des conseils pratiques pour préparer ses randonnées et un quizz des régions pour tester ses connaissances !

Album jeunesse

« **Le ça** » Michaël ESCOFFIER et Matthieu MAUDET - Éd. L'École des Loisirs

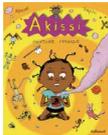


Zizi à l'air sur la couverture, puis un pot, puis un caca... mais sur le tapis. La chute est pleine d'humour, on s'amuse de cette blague faite à la

maman qui se fait piéger. Un album pour les tout-petits.

BD jeunesse

« **Akissi tome 5** » BD de Marguerite ABOUET - Éd. Gallimard



La maman d'Akissi, qui peine à avoir un autre enfant, fait appel au grand marabout du village pour l'aider. Mais ce « gros pou » de sorcier procède d'une manière bien étrange. Il

accuse Akissi, la traite de petit diable et la force à boire une affreuse mixture pour la désenvoûter. Une potion qui risque bien de la faire basculer dans un monde fantôme, en quête d'animaux qui parlent, de forêts magiques et de crottes guérisseuses !

Documentaire

« **Pensées en chemin : ma France, des Ardennes au Pays Basque** » Axel KAHN - Éd. Stock

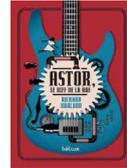


On le savait généticien, médecin, humaniste. On le découvre marcheur, deux mille kilomètres en parcourant la France.

Une réflexion sur la désertification de nos régions, la pauvreté et les effets ravageurs de la mondialisation. Depuis le 8 mai dernier, notre généticien est de nouveau sur les routes de France, de la pointe du Raz en Bretagne jusqu'à Menton où il est attendu pour le 22 juillet prochain.

Roman ado

« **Astor le riff de la rue** »
Richard HARLAND - Éd. Hélicium



Musiciens révolutionnaires, ce roman est pour vous ! Au 19ème siècle, le jour de son mariage, Astor jeune aristocrate apprend qu'elle est en fait embauchée comme gouvernante.

Elle réussit à fuir ses patrons avec Véron, son domestique rebelle, pour se rendre dans la zone, repaire des gangs de l'Angleterre. Les deux compères y découvrent un autre monde, rempli de musique rock et d'enivie de révolution, pour leur plus grand plaisir. Dans ces taudis, ils vont alors monter un groupe d'un nouveau genre qui, selon les prédictions d'une grand-mère voyante, soulèvera la société actuelle. Quand rock et univers steampunk se rencontrent, c'est enivrant, grisant et étourdissant.

À partir de 12 ans !

CD

« **Jazz Racine Haïti** »
Jacques SCHWARZ-BART
(2014)



Souvenirs d'enfance des Caraïbes du saxophoniste de jazz Jacques Schwarz-Bart à travers des mélodies haïtiennes, des percussions et des chants vaudous, associés au son du sax ténor : magnifique réussite harmonieuse et originale que ce CD. À écouter absolument !

Manga

« **Cesare** » - Fuyumi SORYO
Éd. Ki-oon



Coup de foudre pour ce manga historique documenté (la série est supervisée par un universitaire spécialiste de la Renaissance) et passionnant qui nous plonge au cœur des luttes fratricides des familles Borgia et Medicis...

On tombe également sous le charme des illustrations. Une vraie réussite que ce manga riche et complexe qui plaira aux amateurs du genre... et aux autres !

Des vacances pour tous

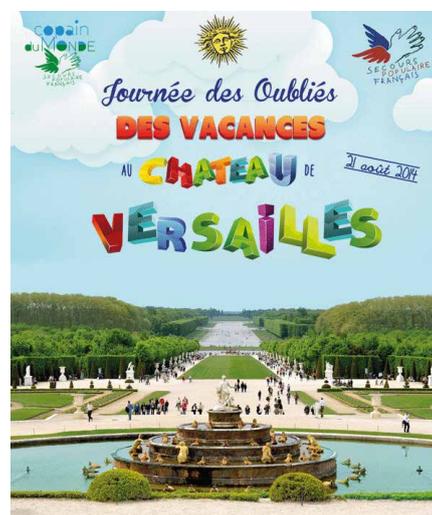
Une revendication chère au Secours Populaire

Dans le Montargois comme partout dans l'Hexagone, les inégalités sociales continuent à se creuser ; la pauvreté augmente et de moins en moins de gens partent en vacances. Les Français comme beaucoup d'Européens souffrent. Notre continent est de plus en plus peuplé d'individus qu'on qualifie de « sans » : sans logement, sans travail, sans vacances. Pourtant, les congés comme le logement et le travail sont indispensables au bien-être de tout un chacun. Mais lorsqu'on rencontre des difficultés, que l'on vit des moments difficiles, on gomme très vite de son esprit l'idée même de vacances ; soixante-dix-huit ans après les congés payés, ceux-ci deviennent inaccessibles à un certain nombre.

Les vacances, ce n'est pas un luxe !

Depuis sa création en 1945, le Secours Populaire Français se mobilise pour que les personnes démunies ou confrontées à des difficultés puissent profiter, malgré tout, de moments ou de quelques jours d'évasion loin des soucis quotidiens.

Les vacances n'offrent pas seulement l'occasion de se reposer ; elles permettent de souffler, de se ressourcer pour repartir de l'avant. Elles offrent aussi aux personnes en difficulté la possibilité de sortir de leur isolement, et aux familles de partager des moments forts et de renforcer ainsi leurs liens. C'est pourquoi, chaque année, le Secours Populaire mène durant tout l'été de nombreuses actions pour offrir à ceux que l'on qualifie « d'oubliés des vacances » l'occasion de s'évader. Le comité du Montargois est partie prenante de cette campagne « vacances ». Ainsi organise-t-il deux sorties. La première, dénommée « journée familiale », se déroulera fin juillet (date à déterminer) et offrira la possibilité de « monter » à la capitale et de se mesurer à la grande dame de fer qu'est la Tour Eiffel et de découvrir, dans l'après-midi, le nouveau zoo de Vincennes. La deuxième, prévue le 21 août et particulièrement destinée aux enfants, permettra de découvrir le Château de Versailles, son histoire et son jardin. Enfin, deux familles séjourneront fin août quelques jours aux Sables d'Olonne. Pour



les deux sorties chaque participant devra s'acquitter de la modique somme de trois euros, question de dignité ! Les personnes intéressées par ces sorties peuvent s'inscrire dès à présent dans l'une des permanences de l'association.

Contact Secours Populaire Français de Chalette : 36, rue Kléber – les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h ou tél. : 02.38.93.72.30.

B.Taleb

Chalette accueille

« La Route de France » féminine

La Route de France Féminine Internationale est un grand rendez-vous du calendrier mondial du cyclisme féminin qui accueille les meilleures équipes professionnelles et les meilleures équipes nationales du monde.

Au programme pour ces rouleuses, neuf jours de courses avec prologue contre la montre, individuel ou par équipe, et course en ligne, soit près de 900 km à travers sept régions et une vingtaine de départements.

Depuis sa création en 2006, l'épreuve réunit les meilleurs groupes sportifs du peloton féminin français et international. Au total, près de 110 athlètes pour 25 nations formeront le peloton de cette édition 2014.

C'est la deuxième fois depuis 2012 que

la Ville de Chalette recevra une étape de La Route de France. Ce sera lors de la quatrième étape, le mercredi 13 août, et tout comme en 2012 Chalette sera ville d'arrivée.

Cette étape partira de Patay dans l'Orléanais pour arriver 131 km 800 plus loin dans l'avenue Jean-Jaurès à Chalette entre 16 heures et 16 heures 30.

Le tracé de cette étape promet beaucoup de spectacle aux Chalettois. Une fois les cyclistes engagées dans la rue André-Gide, le sprint final s'amorcera sur un circuit qui traversera Chalette sur près de 6 km, à raison de deux tours. Les rues empruntées sont la rue André-Gide et l'avenue du Général-Leclerc, ainsi que les rues du Château et Waldeck-Rousseau.

Tout au long de cette journée, des

animations seront organisées ; nous vous en ferons part dans le prochain numéro de C.P.C.

Signalons que le départ de la cinquième étape, le lendemain, se fera de Paucourt.

P.Avezard



Arrivée du Tour de France féminin, août 2012

Tribunes des groupes politiques

Les propos tenus dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

→ Le Groupe des élus communistes et républicains :

Pas de réforme de la démocratie sans démocratie !

Les annonces du Gouvernement sur la réforme territoriale marque un véritable big bang qui ne saurait être imposé sans débat tant les enjeux sont essentiels.

Cette réforme prévoit que le nombre de régions passe à 14 avant fin 2015, mais aussi la suppression des Conseils généraux à l'horizon 2020 et le regroupement des communes au sein d'intercommunalités. Ce passage en force ne tient aucun compte des élus, ni des citoyens.

Après avoir décidé une baisse des dotations aux collectivités de 11 milliards d'euros durant les 3 prochaines années, l'État veut réduire leur nombre pour entrer en force dans les critères des 3 % de déficits publics imposés par l'Europe libérale.

Pourtant, ce ne sont pas les collectivités

locales qui sont responsables du déficit de l'État. Leur bonne gestion leur permet d'investir pour satisfaire les besoins des habitants, notamment avec de nombreux services publics. Le Gouvernement devrait donc s'attaquer aux vrais problèmes que sont le chômage, la baisse du pouvoir d'achat et le coût du Capital.

Nous n'avons pas peur de changer nos institutions, si elles apportent plus de démocratie, d'implication citoyenne et de coopération.

Il est impossible de construire nos institutions démocratiques sans démocratie. Toute fusion de territoire ou modification des assemblées élues doit être validée par un référendum.

→ Le Groupe des élus socialistes :

Réformer les rythmes scolaires pour apprendre mieux

Les résultats nationaux concernant les apprentissages fondamentaux sont alarmants depuis le passage à la semaine de 4 jours. Rajouter une matinée de classe, c'est offrir la possibilité aux enfants d'apprendre mieux et de s'ouvrir culturellement.

La Ville de Chalette consacrera 0,53% de son budget à cette mise en place (100 000€ sans compter l'aide apportée par l'Etat) : loin d'être une charge comme on peut le lire ou l'entendre ici et là, c'est un investissement pour l'avenir, celui de nos enfants et celui de notre ville.

→ Le Groupe des élus UMP :

Texte non parvenu

→ Le Groupe des élus FN :

Nous remercions les 996 électeurs qui ont voté FN. Nous ne décevrons pas les Châlettois et nous nous battons bec et ongles pour les protéger. Nous resterons fidèles aux fondamentaux qui ont assuré notre succès national, nous ferons la

chasse aux gaspillages, nous dénoncerons les dépenses excessives, inutiles, et nous communiquerons sur notre activité municipale par l'intermédiaire de notre futur site : FN45.fr.

→ L'Élu Unicité :

« Si l'on ne croit pas en la liberté d'expression pour les gens qu'on méprise, on n'y croit pas du tout. »

Noam Chomsky

État civil :

Naissances :

AKCAY Elif
AYDOGAN Ibrahim
GIRARD Sofia
SARI Elvin
ENGÜR Yasin
JAMBART PSALTIS Maëlle
LEFÈVRE Kessy
EL OUECHTATI Abdallah
LY Demba
YILDIRIM Kerem-Ali
SAHIN Beril
SIRAJEDDINE Loai
DOS SANTOS Sofia
BENKOURDEL Ayoub

Décès :

KULIGOWSKI Edouard
GIBERT Lionel
BADROUCHI Vve ZRAIBIA Khadija
AIT MOHAND Nicolas
AGI René
LAIGNEL Vve MILANDRE Georgette
BERNON Ep SINDRAYE Janine
POULAIN Vve BERHAULT Simone
BUGUN François



À travers la ville

Franc succès de la Fête de Chalette

Les 21 et 22 juin Chalette a célébré à la fois la fête de la musique, l'été et le bien vivre ensemble. Pendant deux jours, ce sont plusieurs milliers de personnes qui ont déambulé dans les allées de la fête transformant le parc de loisirs en un extraordinaire patchwork de couleurs et de musiques diverses. Une fois de plus les Chalettois, les associations, les services municipaux ont démontré qu'il est possible de vivre ensemble avec nos différences. Deux jours où se sont enchaînés débats, concerts, échanges et joie de vivre. Un grand merci aux animateurs et agents municipaux qui se sont pleinement investis pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Quelques clichés parmi des centaines. (Plus de photos sur le site de la Ville www.ville-chalette.fr)



La maternelle et l'orchestre à l'école du groupe scolaire C. Claudel.



Démonstration des Croqueurs de Pavés



Plus de 3000 personnes au concert de Sanseverino



Charles Silvestre et Michel Verbeke durant le débat sur Jean-Jaurès



«CÉLÉBRATION DU 14 JUILLET»

LUNDI 14 JUILLET 2014

AU LAC

21H : **bal populaire**

22H30 : **feu d'artifice**

CINÉMA SOUS LES ÉTOILES

ENTRÉE LIBRE



Jeudi 17 juillet :

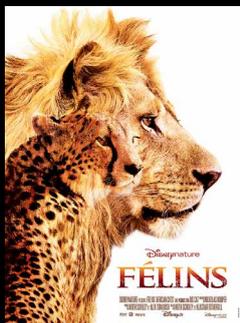
Le jour des corneilles, film d'animation de Jean-Christophe Dessaint.

Le fils Courge vit dans la forêt, ignorant tout de la société des hommes. Jusqu'au jour où il sera obligé de se rendre dans un village et fera la rencontre de la jeune Manon

Vendredi 18 juillet :

Félins, documentaire de Keith Scholey et Alastair Forthergill.

Au Kenya dans l'une des régions les plus sauvages du monde, les animaux vivent libres et loin des hommes.



Samedi 19 juillet :

Dark shadows, comédie de Tim Burton.

En 1752, la famille Collins quitte Liverpool avec son fils Barnabas pour commencer une nouvelle vie. Vingt années passent, Barnabas riche et puissant est un séducteur invétéré jusqu'à ce qu'il brise le cœur d'Angélique, une sorcière qui le transforme en vampire.

Brèves

Musée départemental de la Résistance et de la déportation de Lorris :

dans le cadre du 70ème anniversaire du Maquis de Lorris, le musée propose une exposition **du 7 juin au 21 septembre** intitulée « Le maquis de Lorris de sa création à sa dissolution ». Durant tout l'été, conférences, rencontres, animations. Programme détaillé sur le site www.museelorris.fr ou au 02.38.94.84.19.

Pique-nique citoyen :

organisé par les comités de quartier le **dimanche 6 juillet au lac à partir de 12 h**. Chacun apporte des plats à partager pour fêter les vacances. Renseignements et inscription auprès d'Aurélia - Service « vie des quartiers » au 02.38.98.87.92.

Logement :

permanence conjointe du centre communal d'action sociale (C.C.A.S) et de la confédération nationale du logement (C.N.L.) tous les mercredis dans les différents quartiers de la ville :

Bourg : de 9 h à 11 h au 2 rue Marceau (centre médico social)

Pontonnerie : de 14 h à 15 h à la Maison des associations

Vésines : de 15 h 30 à 16 h 30 au 2 rue des écoles (P.M.I)

Lancy : de 17 h à 18 h au 1 rue André-Gide (bureau de la C.N.L.)

le Marché du terroir

Le prochain Marché du terroir se déroulera le dimanche 6 juillet, sur la place Jean-Jaurès. Une animation « spéciale » sera proposée de 10 h à 10 h 30 : pour la première fois sur le marché, un apiculteur, M. René Tranchant, procédera à l'extraction de miel. Devant le public, il présentera les étapes de cette opération originale. D'abord, il faut désoperculer les cadres de hausses, processus qui permet de récupérer le miel stocké par les abeilles dans la ruche : cela consiste à enlever la fine couche de cire à l'aide d'un couteau adapté. Ensuite, ces cadres désoperculés sont installés verticalement dans l'extracteur afin d'en extraire le miel, à froid (pour ne pas altérer sa qualité), par la simple force centrifuge. Le miel projeté sur la paroi de l'extracteur s'écoule par un robinet et peut être dégusté aussitôt. Avis aux amateurs puisque la démonstration sera suivie d'une dégustation.



Extraction de miel